



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

Bulletin Périodique - 5ème année - N° 85

25/ 3/74

Editeur responsable : J. HOBYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1300 Wavre.

Réunion du lundi 1er avril 1974, à 20 heures.

1) Tombola payante						
Belgique	2	Epaulette	0	Cote	:	1100 F
	615/22	Métiers	xxx	"	:	90 F
	653/60	Légendes	xxx	"	:	55 F
	892/97	Littératures	xxx	"	:	1250 F
Monaco	591/97	L'homme sous				
		la mer	xxx	"	:	150 F
	607/8	Croix-rouge	xxx	"	:	70 F
	632/35	Ann. Sportifs	xxx	"	:	80 F

2) Réalisations inter-membres

Réunion du jeudi 18 avril 1974, à 20 heures.

1) Tombola gratuite

2) Réalisations inter-membres

Noms révolutionnaires (fin)

Jusque dans les dialectes provinciaux, on dépiste les mots qui sentent la vieille "superstition" chrétienne: Dunkerque n'est-il pas en flamand, l'Eglise des Dunes, impossible de conserver un nom pareil, on le change contre Dune-Libre. La glorification des deux montagnards Marat et Le Pelletier, inspira à une bonne douzaine de villes l'idée d'emprunter leur nom, pour allonger ou modifier le leur. Pontl'Abbé muta son "abbé" contre Marat. Aiguës-Mortes se fit appeler "Port-Pelletier". Les maîtres de la pensée révolutionnaire JJ. Rousseau et Voltaire ne pouvaient non plus être oubliés. Etc etc.

En vérité l'histoire des noms révolutionnaires est une chronique riche d'anecdotes.

Catalogue des M.P. / E.H. de Beaufond.

Réalisations du lundi 1er avril 1974

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
I	Belgique	BF 2 Dernier jour	0	90	30	
2		556/67 Feuillet 1er j	0	170	55	
3		625/30 " 0 1er j.	0	90	30	
4	Congo Belge	I85/93	xx	385	130	
5		295 Bdf	xxx	120	60	
6	Ruanda-Ur.	I50/53	0	280	100	
7	France	92	0	PF 6	20	
8		114	0	" 16	50	
9		123	0	" 5	15	
10		133	0	" 7	25	
11		I70/81	0	"16,5	50	
12		I95	0	"5,25	20	
13		246/48	xxx	" 24	120	
14		259 a	0	" 9	30	
15		261	0	" 12	40	
16		280/89	0	" 10	30	
17		309	xxx	"22,5	110	
18		337/38	0	"5,60	20	
19		421	0	" 5	15	
20		422	xxx	" 9	45	
21		568/71	xxx	" 30	150	
22		576/80 Bdf	xxx	" 66	350	
23		765/70 Bdf	xxx	" 11	55	
24		841	xxx	" 70	350	
25		I018	xxx	"13,5	65	
26		I033	xxx	" 12	60	
27		1152/55	xxx	" 7,5	35	
28		1173/74	xxx	" 5	25	
29		I478/79	xxx	"5,50	25	
30		Musée Postal	xxx	" 15	75	*
31		I319/20	0	" 10	30	
32		I363/65	0	"22,5	70	
33		I376/77	0	"22,5	70	
34		I398/99	0	" 8,50	30	
35		I413 & I419	0	" 10	30	
36		I424/27	0	"14,5	35	
37		I457/59	0	" 6	20	
38		I478/79	0	" 5	15	
39	Belgique	I031 R	xxx	450	270	
40	France	849(xxx)+850/52 (0)		46	21	
41		853/54 0 & xxx		120	55	
42		876/77	0	120	55	
43		879	0	75	34	
44		888	xxx	30	14	
45		888	0	75	34	
46		884-885-886	xxx	82	40	
47		899/903	xxx	56	25	
48		914/15	xxx	150	68	
49		912/18	xxx	55	25	
50		919 & 922	0	145	65	

Réalisations du lundi 1er avril 74 (suite I)

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
51	France	923	0	I60	72	
52		925	0	65	30	
53		926 & 942	xxx	37	17	
54		960/65	0	220	100	
55		954 & 968	xxx	48	22	
56		969	0	I20	60	
57		980 976 0&xx		12	5	
58		982-984 & 985	xxx	I10	50	
59		986	0	I75	80	
60		988 & 995	0	I80	85	
61		998	0	I80	90	
62		I009A/I0/II/IIc/I9	Div.	I68	76	
63		I026	0	I50	75	
64		I033/34	0	I32	60	
65		I035	0	I20	55	
66		I036/37	xxx	6	2	
67		I042/45/46/47/55	xxx	28	12	
68		I074 & I08I	xxx	35	16	
69		I095/98	0	I00	50	
70		II00/04	xxx	I20	60	
71		II05 + II06(2)	xxx	I5	7	
72		II15+II17+II2I	xxx	44	20	
73		II32/37 0/xx		80	36	
74		II46/47	xxx	25	12	
75		II42/45	0	48	22	
76		II46/49	0	50	25	
77		II52/55	0	62	30	
78		II57/60	0	70	35	
79		II65	xxx	I9	6	

Service " Circulations "

Le service "Circulations" connaît un certain succès depuis ces derniers temps. A l'heure actuelle 8 envois circulent. Rappelons encore une fois que les carnets ne peuvent être gardés plus de CINQ JOURS. Si jusqu'à présent nous n'avons jamais exigés les amendes prévues, nous sommes malheureusement amenés à devenir dorénavant plus strict à ce sujet car certains membres conservent les envois pendant parfois 10 voire même 15 jours !!! N'omettez jamais lorsque vous prélevez un timbre, d'apposer votre cachet. Veillez à ce que toutes les cases soient pourvues de timbre ou de cachet. Toute irrégularité doit être signalée sur la carte que vous postez lors de la transmission de l'envoi. Afin de diminuer les frais du service, désormais il n'y aura plus que 4 cartes par envoi. Un croix figurera devant le nom de celui qui doit envoyer une carte. Ce seront toujours le 2e, le 4e, le 6e et le 8e. Pour permettre toutefois un contrôle rigoureux quant à la rapidité de la transmission veillez à toujours noter la date d'arrivée et la date de départ de la circulation. Plus les circulations seront transmises rapidement, plus vous en recevrez. Il y va donc de l'intérêt de chacun.

G. Otten

Réalisations du lundi 1er avril 74 (suite 2 et fin)

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Agt jugés à	
80	Belgique	4 s/l TB	0	I200	800		
82		7 s/l	0		150		
82		7 (2) s/l TB	0		450		
83		8xxx 8 à voir	0	I200	240		
84		II (2) s/l	0		600		
85		I5 s/l	0		80		
86		I5 s/l v. V 5	0		400		
87		I5 s/l	0		90		
88		I7 s/l	0		50		
89		28 s/l (2)	0		200		
90		28 s/EP	0		50		
91		30 s/l	0		25	x	
92		30 (vert foncé) s/l	0		40	x	
93		30 N5 s/l	0		100	x	
94		30 (3) s/l	0		470		
95		32 (2) s/l	0		250		
96		faire-part	0		40		
97		48 & 50 s/l	0		300		
98		57 s/l	0		30		
99		57 (3) s/reçu	0		60		
I00		France	22 cartes Colis-P.	0		100	
I01	I3 en paire TB		0	700	350		
I02	I4 " " "		0		50		
I03	I4 bleu foncé s/l		0		40		
I04	I4 s/l		0		100		
I05	22a,b,c, (78)		0	I000	300		
I06	29 s/l		0		40		
I07	29 en paire s/l		0		60		
I08	60 s/l		0		40		
I09	Danemark		timbres anciens	0	I300	300	
I10	Congo Belge	48/52	xxx	250	75		
I11		64/VI					
I12		I06/I17	xx	320	I40		
I13		I18/I3I	xx	650	300		
I14		I59/I6IA	xx	250	I10		
I15		I62/67	xx	400	I80		
I16		I62/67	xx	I90	80		
I16		209/I3	xx	650	300		
I17		Ruanda-Ur.	Taxe I5/I9 en paires	xxx	60	25	
I18		Belgique	Expres 292 D	0	I5	6	
I19			" " "	xxx	I30	65	
I20			458/65	xxx	280	I40	
I21			465 A	xxx	220	I10	
I22			488/95	xxx	650	325	
I23			BF I7	xxx	I35	70	
I24			BF 36/37	xxx	I30	65	

La Philatélie à la Télévision

Signalons pour nos membres qui peuvent capter la 1ère chaîne de l'ORTF, que la prochaine émission philatélique dirigée par Jacqueline Caurat sera diffusée le samedi 30 mars à 11 H 55.

R

A. DE ROTHSCHILD

estait l'hypothèse d'une coalition coupable formée entre de riches fabricants, des imprimeurs, des graveurs et des mécaniciens, pour exploiter la falsification sur une grande échelle, et jeter dans la circulation une innombrable quantité de timbres faux, vendus à vil prix. Mais, cette hypothèse eût-elle dû, par impossible, se transformer en réalité, une seule fois, l'exemple ainsi donné n'eût pas été suivi par d'autres falsificateurs, car il n'eût été que trop aisé à l'administration d'atteindre les auteurs et les complices du délit, comme aussi d'empêcher qu'il ne se reproduisit. Ce n'est pas tout en effet, pour un faussaire d'avoir fabriqué de faux timbres : il faut les écouler; il faut, suivant l'expression commerciale, les placer. Ici, le danger commence, danger d'autant plus grand qu'il est à peu près inévitable: car la mise en circulation d'un timbre et celle d'une bank-note ne se ressemblent en aucune façon. Une bank-note, à raison de la valeur qu'on lui attribue, peut être échangée à l'infini, et revenir dans les mêmes mains d'où elle est sortie pour la première fois; elle peut être reçue d'une personne étrangère, et, par conséquent, celui qui la reçoit ainsi est fondé à exciper de sa bonne foi, surprise par un faussaire. Les choses ne se passent pas de même pour les timbres. Chacun d'eux est fabriqué pour être employé une seule fois; ensuite, il est annulé. A cette époque, on ne pouvait prévoir qu'il surgirait en chaque pays des collectionneurs dont les achats donneraient aux timbres oblitérés une valeur posthume, et encourageraient indirectement, par suite, une contrefaçon en sous-ordre. Admettez, d'ailleurs, qu'un débitant de faux timbres trouve un ou plusieurs acquéreurs : ceux-ci se hâtent naturellement d'utiliser leur emplette et d'appliquer sur leurs correspondances les timbres qu'ils ont achetés. Ces correspondances arrivent à la Poste; là, elles subissent deux contrôles successifs, celui du chef de bureau et celui d'un facteur distributeur. Il est difficile de croire que la fausseté d'un timbre employé puisse échapper à cette double inspection, et si, par extraordinaire, la pièce falsifiée pouvait passer une ou deux fois, à la troisième on découvrira la fraude. Il n'est pas besoin d'entrer dans des explications bien longues ni bien détaillées pour démontrer la facilité de la découverte en matière de pareils délits. A l'appui de cette vérité, on a assimilé, par la pensée la contrefaçon des timbres à celle des bank-notes de cinq livres et voici pourquoi : l'usage de l'endossement, pour cette catégorie de bank-notes, s'était introduit dans la société anglaise; tout porteur d'un billet de cinq livres, avant d'en transférer la propriété à une autre personne, écrivait sur le revers du titre son nom et son adresse. Ce procédé si simple coupait

court à la falsification: quel contrefacteur eût été assez naïf pour se dénoncer lui-même ? On rencontrait donc fort peu de bank-notes de cinq livres qui fussent fausses, tandis que la catégorie des billets de cinq livres, pour lesquels l'habitude de l'endossement n'avait pas été prise, était très-souvent exploitée par la contrefaçon. La statistique criminelle de la Grande-Bretagne a fourni à cet égard de précieux renseignements. Pendant une période de huit années (1829 à 1837) le nombre de bank-notes de cinq livres et au-dessus, reconnus fausses, ne s'était pas élevé à plus de 2.873, c'est-à-dire à 361 par année, en moyenne. La contrefaçon des timbres-poste présentait des dangers plus grands et une chance de gain beaucoup plus douteuse que la fabrication des fausses bank-notes de cinq livres et au-dessus, il était permis de conclure à fortiori que la quantité des timbres-poste falsifiés ne dépasserait pas le chiffre ci-dessus mentionné dans le même espace de temps.

Les projets soumis à la Trésorerie, pour l'exécution matérielle de la loi, étaient, paraît-il, au nombre de six cents, et deux mois tout entiers se passèrent à les examiner. Il fallait en outre, faire fabriquer des machines, commander des dessins, les livrer à la gravure, essayer diverses sortes de papier, et enfin (car c'était là un des points les plus essentiels) assurer la production journalière d'un million d'épreuves environ. Ces préparatifs eurent pour résultat principal l'éclosion d'une idée à la fois artistique et économique, qui n'a pas jusqu'ici reçu l'application qu'elle méritait, mais dont le principe n'en reste pas moins aussi ingénieux que fécond. Il s'agissait de faire appel aux peintres, aux sculpteurs et aux graveurs les plus éminents, pour les inviter à créer un dessin qui, formant la vignette du timbre, serait dès lors reproduit à l'infini, et développerait dans toutes les classes le sens esthétique du beau, en habituant les yeux du citoyen, même le plus pauvre et le plus illettré, à se fixer sur un dessin qui rappellerait les chefs-d'oeuvre de l'art. Le beau servant aussi d'auxiliaire à l'utile, la réforme s'élevait véritablement à la hauteur d'un changement social, et le progrès économique se renforçait du progrès intellectuel. En outre, - et ce détail accessoire avait aussi son importance, - plus remarquable serait le dessin agréé, plus son exécution offrirait de fini, plus difficile à opérer serait en même temps la contrefaçon.

Les compositions offertes au gouvernement furent relativement peu nombreuses. Un sculpteur, M. Sievier, un graveur, M. Cheverton, et deux autres artistes, MM. Whiting et Lyon, présentèrent divers projets de vignette qui, malgré les qualités relatives par lesquelles ils se recommandaient, restèrent classés au second rang. Un seul dessin fixa tous les suffrages; il était signé d'un nom illustre, celui de Mulready, le Meissonier anglais, l'auteur du Loup et de l'Agneau, d'une Après-dînée chez Samuel Johnson, du Jeu des cerises et de tant d'autres merveilleuses petites toiles.

(à suivre)

Réalisations du jeudi 18 avril 74

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjudés
1	Belgique	I90/210	xxx	I700	850	
2		299	xx	25	10	
3		299	xx	25	10	
4		234/36	xx	40	16	
5		234/36	xx	40	16	
6		234/35	xx	18	7	
7		220	xxx	65	32	
8		220	xxx	65	32	
9		213/14	xx	25	10	
10		337 & 340	xxx	109	55	
11		465 A	0	125	50	
12		471/77	xxx	650	325	
13		571	xxx	11	5	
14		556/67	xxx	240	120	
15		517/18	x	575	230	
16		BP 17	xxx	135	65	
17		639/40	xxx	90	45	
18	→	690/96	xxx	90	45	→
19		798/802 (2)	xxx	40	20	
20		798/802 (4)	xxx	160	80	
21		849/59	xxx	230	115	
22		892/97	xxx	1250	625	
23	Belgique	EP 0 Vresse	0		12	
24		EP 0 Waterloo	0		12	
25		EP + timbre 0 Gembl.			25	
26		EP 0 P. de Flandres	0		15	
27		EP 0 Waterloo	0		20	
28		EP Entier !	0		10	
29		EP 0 Rochefort	0		12	
30		EP 0 Floreffe			15	
31		EP 0 Neufchateau			15	
32		EP Enveloppe	0		20	
33		EP Enveloppe	0		20	
34		Carte-lettre	0		20	
35		EP Mesnil st Blaise	0		20	
36		EP Casque flamme	0		20	
37		EP "	0		20	
38		EP "	0		20	
39		EP "	0		25	
40		EP "	0		10	
41		EP Carte-lettre	0		20	
42		EP 0 Marbais			20	
43	France	429	0	110	50	
44		430	0	35	16	
45		438/39	0	75	35	
46		441	xxx	55	25	
47		446	0	70	30	
48		454/57	0	135	62	
49		458(0) & 465(xxx)		60	25	
50		459	0	60	25	
51		474/75	xxx	60	25	
52		494 & 543	xxx	25	12	

les deux = rouille

3001

Réalisations du jeudi 18 avril 74 (suite I)

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
53	France	552 & 566	xxx	48	20	
54		581/83	xxx	32	15	
55		584/86	xxx	50	22	
56		593/98	xxx	220	100	
57		602/04	xxx	30	13	
58		605	xxx	85	40	
59		607-608 & 611	xxx	42	20	
60		778-814-816/19	xxx	65	30	
61		820-821-822	xxx	32	15	
62		823/26	0	45	20	
63		830/33	xxx	240	110	
64		829 & 848	xxx	30	14	
65		846/47	0	110	50	
66		1175/1180/1183/1185	xxx	16	8	
67		1189-1190-1193-1195	xxx	60	30	
68		1191/92	0	36	16	
69		1198/1202	xxx	100	50	
70		1203/06	0	52	25	
71		1215	xxx	14	7	
72		1228-1233-1252-1265	Div.	90	40	
73		1266/67	xxx	28	13	
74		1268-1269-1272	xxx	33	15	
75		1273/76	0	60	30	
76		1278/79	xxx	60	30	
77		1280-1283-1285-1292-1294	xxx	80	40	
78		1307-1309-1310	xxx	40	20	
79		1319	xxx	80	40	
80		1326/27	xxx	38	19	
81		1335/37	xxx	45	21	
82		1330-1340-1341-1353	xxx	25	11	
83		1356/57 + 1360	xxx	40	18	
84		1360/62	xxx	45	21	
85		1382/86	0	55	25	
86	Ex-Congo Fr.	135 Carte 1er j.	0		10	
87	Belgique	1315/17 blocs de 4	xxx	80	40	
88		1314 et 1313 Bl.de 4	xxx	60	30	
89	France	1534 FDC	0	FF 3	12	
90		1533 FDC	0	FF 4	16	
91	Belgique	458/55 R. 0 1er j.		160	75	
92	Belgique	724U/724FF Ghisleng.	xxx	2200	1000	
93		670/73 blocs de 4	xxx	40	20	
94		952/4 (2) Bdf.	xxx	150	70	
95		1111/2 & 1150/51	xxx	50	24	
96		1153/58	xxx	240	110	
97		1182/87	xxx	240	110	
98		1195/97	xxx	35	16	
99		1198/1203	xxx	160	75	
100		1205/11	xxx	150	70	
101		68 (paire) xx/xxx		140	65	
102		190/210	xx	1750	600	
103		353/55	0	150	50	
104		3576359/61	xxx	470	210	

124
12
Lund

Réalisations du jeudi 18 avril 74 (Suite 2 et fin)

Lots Nos	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés	
I05	Belgique	411/18	xx	400	150		
I06		513/18	xxx	900	400		
I07		631/38	xxx	160	75		
I08		639/40	xxx	90	40		
I09		807/810	xxx	175	80		
I10		PA 10/11	xxx	470	225		
I11		BF 8	xxx	225	100	→	
I12		Bepitec		350	150		
I13		CP 51		xx	1750	750	
I14		Téléphone I/8 26t.			650	100	
I15		Restant de Coll		0	3000	300	
I16		Roi casqué 52 t.		0	475	75	
I17	45 (230)		0	460	90		
I18	Montenez (180)		0	680	100		
I19	Casquette (58)		0	+300	60		
I20	Houyoux ± 600 t.			2800	300		

A propos du 4 Fr. Roi Albert

Dans son articulet habituel du journal "Le Soir", sous le titre "La Pratique des Voeux", Lancelot s'exprimait en ces termes, à propos de l'affranchissement postal :

" Relevons en passant, que nos timbres-poste sont de plus en plus laids, en particulier dans le domaine des couleurs "

Voilà une très grande vérité reconnue par de nombreux collectionneurs. Pour le premier timbre du programme 1974, le 4 Fr. émis à l'occasion du 40 e anniversaire de la mort du Roi Albert, il faut avouer que l'on pouvait faire beaucoup mieux, particulièrement en une telle occasion. Il n'entre pas dans nos intentions de minimiser le talent de portraitiste qu'est le Baron Opsoner, mais cette lugubre couleur, bleu-vert est franchement désagréable à la vue; le responsable de ce choix très vilain a totalement manqué de goût. Nous ne le féliciterons pas .

Le 16 février, au Musée de la Dynastie, jour de prévente, l'on entendait des critiques de ce genre : un ancien combattant de 14-18 clamait à haute voix : " Notre Grand Roi Albert méritait mieux que ce là ". Ce brave avait entièrement raison. Pourquoi n'avoir pas utilisé le procédé d'impression en taille-douce comme pour Ad. Max, Pirenne, Hymans, Janson, etc ? ... et toujours ce format image dont on commence à se fatiguer !

Certes, la critique est aisée; il faut cependant convenir, comme le signifiait très justement cet "ancien" qu'en souvenir de notre regretté Grand Roi Albert, il convenait d'émettre un très beau timbre, tant du point de vue aspect, que dans le domaine couleur.

Puisse notre voix être entendue !

F. Tombeur.

989/24